

**2023-01/02**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-trois, le 23 janvier

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de

**François CAVALLIER, Maire**

**Présents** : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Corine GUIGNON, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Jean-Christophe BERTIN, Pascale AUGUET-OTTAVY, Céline PELLISSIER, Sandrine BUIRON, Timothée KOENIG, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Cécile AUTRAN

**Absents excusés** : Laurent DENIS (pouvoir à Pascale AUGUET OTTAVY), Nicolas BAGNIS (pouvoir à Timothée KOENIG), Pascal MONTLAHUC (pouvoir à Cécile AUTRAN), Sara SUSINI (pouvoir à Jacques BERENGER), Michel REZK (pouvoir à Jean-Luc ANTONINI), Karine CACHELEUX (pouvoir à Marie MEYER), Philippe VERCHER (pouvoir à Jean-Christophe BERTIN), Isabelle DERBES (pouvoir à François CAVALLIER)

**Absent** : Jean-Christophe CHAUTARD

**Secrétaire de séance** : Pascale AUGUET-OTTAVY

---

**PRESENTS : 13**

**VOTANTS : 21**

---

**SECONDE DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AU TITRE DE LA  
NOUVELLE POLITIQUE D'AIDE AUX COMMUNES – EXERCICE 2023**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Région propose aux communes un nouveau dispositif d'accompagnement de leurs projets d'aménagement et de développement local.

Ce fonds a pour vocation de faciliter l'obtention de subventions régionales pour le financement d'opérations visant, entre autres, à l'aménagement de bâtiments publics.

Dans ce cadre, Monsieur le Maire propose de solliciter la Région pour aider au financement du changement du mode de chauffage de la salle des sports.

Le coût de ces travaux s'élève à 56 147 €uros HT.

Le conseil ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de la Région au titre de la nouvelle politique d'aide aux communes d'un montant de 50 % du coût total de l'investissement conformément au plan de financement ci-joint soit 28 073 €.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire



Secrétaire de séance

